



**KPMG S.A.**  
**Bureau de Marseille**  
480 avenue du Prado  
BP 303  
13269 MARSEILLE CEDEX 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association Point Formation**

**Rapport spécial du  
commissaire aux comptes sur  
les conventions réglementées**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2010

Association Point Formation  
Quai Poterne - Quartier de l'Île  
13500 Martigues  
*Ce rapport contient 3 pages*



**KPMG S.A.**  
**Bureau de Marseille**  
480 avenue du Prado  
BP 303  
13269 MARSEILLE CEDEX 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Point Formation**

Siège social : Quai Poterne - Quartier de l'Île - 13500 Martigues

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### **CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE L'ACTION DE FORMATION « COMPETENCE PROFESSIONNELLE »**

- Administrateurs intéressés :

Madame Nadia Maroto, membre du Conseil d'administration de l'association Les Chantiers du Pays Martégal et de votre Association.

- Nature et objet :

Dans le cadre de la réalisation d'une action de formation spécifique prévue dans la convention Justice/Région PACA attribuée à votre association, une convention de partenariat a été signée en date du 30 novembre 2010 avec l'association Les Chantiers du Pays Martégal qui confie à cette dernière, le module «Compétence professionnelle / immersion en entreprises » inclus dans l'action de formation.

Cette convention a une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> décembre 2010 au 30 novembre 2011.

- Modalités :

La participation à verser représente pour l'année 2010/2011 un montant de €. 45 000.

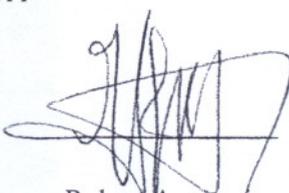
Au titre de l'exercice, votre Association a enregistré en charges un montant de €. 3 750 correspondant à un douzième de la convention (calcul au prorata temporis).

Marseille, le 20 juin 2011



Joëlle Bouchard  
*Actionnaire*

KPMG S.A.



Robert Acquaviva  
*Associé*



**KPMG S.A.**  
**Bureau de Marseille**  
480 avenue du Prado  
BP 303  
13269 MARSEILLE CEDEX 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Point Formation**

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010  
Association Point Formation  
Qauti Poterne – Quartier de l’Ile  
13500 Martigues  
*Ce rapport contient 13 pages*



**KPMG S.A.**  
**Bureau de Marseille**  
480 avenue du Prado  
BP 303  
13269 MARSEILLE CEDEX 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Point Formation**

Siège social : Quai Poterne – Quartier de l’Ile – 13500 Martigues

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Point Formation, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables

La note A de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

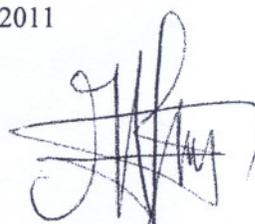
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 20 juin 2011

KPMG S.A.

  
Joëlle BOUCHARD  
Actionnaire

  
Robert ACQUAVIVA  
Associé

ASSOCIATION POINT FORMATION

**DOCUMENTS LEGAUX**

**EXERCICE DU**

**01.01.2010 AU 31.12.2010**

ASSOCIATION POINT FORMATION  
BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

LIBELLE	ACTIF				PASSIF		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2010	EXERCICE AU 31/12/2009	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2010	EXERCICE AU 31/12/2009
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Immobilisations incorporelles	11 889.84	11 790.81	99.03	1 811.13	Réserves	76 834.30	76 834.30
Immobilisations corporelles	77 541.23	77 541.22	0.01	0.01	Report a nouveau	59 097.00	105 436.38
Immobilisations financières	1 923.45	0.00	1 923.45	1 923.45	Résultat de l'exercice	29 662.80	-46 339.38
<b>TOTAL 1</b>	<b>91 354.52</b>	<b>89 332.03</b>	<b>2 022.49</b>	<b>3 734.59</b>	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					Subvention investissements non renouvelables	-0.01	-0.01
Stock de marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00	<b>TOTAL 1</b>	<b>165 594.09</b>	<b>135 931.29</b>
Fournisseurs avances et acomptes	0.00		0.00	0.00	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Clients et comptes rattachés	163 214.58	4 833.39	158 381.19	40 591.89	Provisions pour risques	0.00	0.00
Créances fiscales et sociales	2 533.10	0.00	2 533.10	2 533.10	Provisions pour charges d'exploitation	0.00	0.00
Autres créances	384 390.79	159 961.93	224 428.86	232 806.03	<b>TOTAL 2</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Disponibilité	134 797.14		134 797.14	194 287.06	<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>TOTAL 2</b>	<b>684 935.61</b>	<b>164 795.32</b>	<b>520 140.29</b>	<b>470 218.08</b>	-sur subventions de fonctionnement	0.00	0.00
<b>COMPTES A REGULARISER</b>					-sur autres ressources	0.00	0.00
Charges constatées d'avance	1 398.32	0.00	1 398.32	1 359.09	<b>TOTAL 3</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Charges à étaler	0.00	0.00	0.00	0.00	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
<b>TOTAL 3</b>	<b>1 398.32</b>	<b>0.00</b>	<b>1 398.32</b>	<b>1 359.09</b>	Dettes financières	0.00	0.00
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>777 688.45</b>	<b>254 127.35</b>	<b>523 561.10</b>	<b>475 311.76</b>	Dépôts de garantie reçus	0.00	0.00
					<b>TOTAL 4</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
					<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
					Avances et acomptes reçus	0.00	0.00
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 242.50	1 830.36
					Dettes fiscales et sociales	112 102.74	124 124.83
					Autres dettes	8 734.06	8 394.21
					<b>TOTAL 5</b>	<b>137 079.30</b>	<b>134 349.40</b>
					<b>COMPTES A REGULARISER</b>		
					Produits constatés d'avance	220 887.71	205 031.07
					<b>TOTAL 6</b>	<b>220 887.71</b>	<b>205 031.07</b>
					<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>523 561.10</b>	<b>475 311.76</b>

ASSOCIATION POINT FORMATION  
 COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

LIBELLE	DU 01/01/2010 AU 31/12/2010		DU 01/01/2009 AU 31/12/2009	
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR POSTE	PAR NATURE
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		748 710.86		633 340.07
Production vendue de biens et services	222 595.58		140 403.29	
Production immobilisee	0.00		0.00	
Subvention d'exploitation	485 509.65		449 388.25	
Reprises sur provision et transfert de charges	40 605.63		43 548.53	
Autres produits de gestion	0.00		0.00	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		721 810.68		687 073.67
Achats sur stock en cours	0.00		0.00	
Variation de stock	0.00		0.00	
Achats autres approvisionnements	12 069.46		10 968.89	
Autres achats et charges externes	45 494.59		30 138.29	
Impots et taxes et versements assimilés	37 314.00		31 740.00	
Salaires et traitements	399 179.17		363 472.66	
Charges sociales	153 969.53		143 719.24	
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	64 101.48		102 801.55	
Autres charges	9 682.45		4 233.04	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		26 900.18		-53 733.60
<b>QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>		0.00		0.00
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		3.22		4.14
Autres interets et produits	3.22		4.14	
Reprise provision	0.00		0.00	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		0.00		0.00
Interets et charges	0.00		0.00	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		3.22		4.14
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		26 903.40		-53 729.46
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		3 592.94		7 390.08
Subvention recue	0.00		0.00	
Produits exceptionnels	3 592.94		7 390.08	
Produits sur exercices anterieurs	0.00		0.00	
Quote part subvention viré au résultat	0.00		0.00	
Reprises sur provisions	0.00		0.00	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		833.54		0.00
Charges de gestion courante	833.54		0.00	
Cout de cessions				
Dotations exceptionnelles				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		2 759.40		7 390.08
<b>IMPOTS SOCIETE</b>		0.00		0.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		752 307.02		640 734.29
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		722 644.22		687 073.67
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>		29 662.80		-46 339.38



## FAITS SIGNIFICATIFS :

En 2010, l'appel d'offre relatif à l'action « Compétences Clés » a été modifié en désignant qu'un seul attributaire par lot. Point Formation et l'ADREP ont réalisé une réponse commune sur le lot 7 et ont obtenu ce marché de 63.5K€. Point formation est le « porteur » de l'action.

## A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), à savoir :

- respect du principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

### **A1 - Changement de présentation :**

Un certain nombre de nos actions sont effectuées dans le cadre de marchés publics. En conséquence, nous avons procédé à un changement de présentation en enregistrant en prestations de services et non en subvention, comme l'année précédente, les actions suivantes :

- ETAPS
- BP JEPS,
- SAS BILAN,
- 

Les créances rattachées à ces prestations ont également été reclassées au bilan au poste « clients » et non plus « autres créances ».

A titre de comparatif, vous trouverez ci-dessous un tableau prenant en compte ce reclassement de produits au titre de 2009 :

	31/12/2010	31/12/2009 Après reclassement	31/12/2009 Information présentée
Prestations	222 596	176 164	140 403
Subventions	485 510	413 627	449 388

## A2- Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production .

## A3- Calcul des Amortissements et Provisions

### A3.1. Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire..  
Leur durée est de 3 ans.

### A3.2. Les Provisions

- Les provisions pour dépréciation des immobilisations financières (gestion des prêts) et des comptes clients sont définies en fonction du risque de recouvrement, et entérinées par le Conseil d'Administration de l'Association.
- Les provisions pour charges concernent des risques d'encaissement de subventions.

## A4- Information pour donner l'image fidèle

L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 24 salariés, 14 contrats à durée indéterminée et 10 contrats à durée déterminée (1 CDD, 1 contrats unique d'insertion et 8 vacataires).

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

La Communauté d'Agglomération Du Pays de Martigues met à disposition à titre gratuit les locaux et du personnel administratif.

B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

B1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

NATURE	AU 01/01/2010	augmentation	diminution	AU 31/12/2010
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
frais d'etablissement	0.00	0.00	0.00	0.00
logiciels informatiques	11 889.84	0.00	0.00	11 889.84
<b>Immobilisations corporelles</b>				
materiel et mobilier divers	77 541.23	0.00	0.00	77 541.23
materiel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Immobilisations financieres</b>				
prêts	1 923.45	0.00	0.00	1 923.45
<b>TOTAL</b>	<b>91 354.52</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>91 354.52</b>

B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2010	dotation	reprise	AU 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	10 078.71	1 712.10	0.00	11 790.81
Immobilisations corporelles	77 541.22	0.00	0.00	77 541.22
<b>TOTAL</b>	<b>87 619.93</b>	<b>1 712.10</b>	<b>0.00</b>	<b>89 332.03</b>

B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2010	dotation	reprise	AU 31/12/2010
Pour charges exploitations	0.00	0.00	0.00	0.00
Pour risques	0.00	0.00	0.00	0.00
Pour creances douteuses	2 100.39	2 955.00	222.00	4 833.39
Pour debiteur divers	138 552.54	59 434.38	38 024.99	159 961.93
<b>TOTAL</b>	<b>140 652.93</b>	<b>62 389.38</b>	<b>38 246.99</b>	<b>164 795.32</b>

B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
<b>ETAT DES CREANCES</b>			
Sur fournisseurs avances	0.00	0.00	
Sur clients	163 214.58	163 214.58	
Etat -charges sociales	836.00	836.00	
Debiteurs divers			
avance sur salaire	1 697.10	1 697.10	
subventions collectivités	334 845.37	334 845.37	
autres debiteurs	49 545.42	49 545.42	
Charges constatees d'avance	1 398.32	1 398.32	
<b>TOTAL 1</b>	<b>551 536.79</b>	<b>551 536.79</b>	<b>0.00</b>
<b>ETAT DES DETTES</b>			
Decouvert bancaire	0.00	0.00	
Dépôts et cautions recus	0.00		0.00
Avances et acomptes recus	0.00	0.00	
Fournisseurs et comptes rattaches			
sur immobilisations	0.00	0.00	
sur effets a payer	0.00	0.00	
sur biens et services	5 335.83	5 335.83	
sur factures non parvenues	10 906.67	10 906.67	
Personnel remuneration due	10 739.76	10 739.76	
Personnel congés payés	35 502.54	35 502.54	
Personnel prime fin année	0.00	0.00	
Securité sociale et autres	32 999.13	32 999.13	
sur congés payés	16 722.41	16 722.41	
sur prime fin année	0.00	0.00	
Etat -T.V.A	0.00	0.00	
Etat - impôts societe	0.00	0.00	
Etat-autres impôts	16 138.90	16 138.90	
Dettes d'exploitation			
associés	0.00		
autres dettes	8 734.06	8 734.06	
Produits constatés d'avance	220 887.71	220 887.71	
<b>TOTAL 2</b>	<b>357 967.01</b>	<b>357 967.01</b>	<b>0.00</b>

**B . COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU  
COMPTE DE RESULTAT :**

**B5 - Charges à payer et Produits à recevoir**

**B5.1 -Charges à payer : 77008.69 Euros**

Elles sont d'exploitation pour 8644.84 €, fiscales pour 16138.90 €, et au titre des congés payés pour 52224.95 €

**B5.2 -Produits à recevoir : 49545.42 Euros**

Ils sont d'exploitation pour 47875.42 € et fiscaux pour 1 670.00 €

**B6 - Charges et Produits constatés d'avance**

**B6.1. Charges constatées d'avance : 1 398.32 Euros**

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2010.

**B6.2. Produits constatés d'avance : 220 887.71 Euros**

Ils sont d'exploitation et correspondent:

NATURE	MONTANTS
CLIENTS APP et MARCHES	114 341.42 €
SUBVENTIONS	106 546.29 €

## C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

### C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2010 correspond à un volume de 1049 Heures «formation»

### C13- Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Provisionné	Non Provisionné	Total
I. D. R		12 900 €	12 900 €

#### Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 0 %,
- Le taux d'actualisation est de 5.10 %,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 38 %.